

*Initiatives ministérielles*

C'est inquiétant parce que, comme je l'ai mentionné au tout début, avant la période des questions, ça reflète un peu l'esprit du gouvernement, d'abord de ne pas agir avec fermeté dans le domaine du gaspillage, de ne pas réduire le gaspillage dans les dépenses du gouvernement. Ça reflète aussi un manque de transparence de la part du gouvernement, malgré son intention, ses bons vœux déclarés dans le livre rouge d'encourager la transparence au gouvernement.

C'est comme si on voulait cacher de l'information, c'est comme s'il y avait des choses malpropres, des choses qui ne devaient pas être révélées, des choses que le ministre et le ministère essaient de cacher. Est-ce parce que c'est trop complexe? Pourquoi des élus du gouvernement n'ont-ils pas la possibilité d'avoir des informations concernant les contrats accordés par le gouvernement dans le domaine des travaux publics et des services gouvernementaux? C'est certainement par un manque de souci de transparence. Et ça peut aller plus loin.

Je sais, par exemple, que dans le cas des contrats accordés par le gouvernement fédéral depuis de nombreuses années, le Québec a toujours été déficitaire. Si on s'en tient à la part que le Québec contribue au niveau fédéral et à la part de contrats que le Québec devrait recevoir dans l'attribution des contrats de services et de travaux publics, le Québec devrait recevoir à peu près 25 p. 100 de ces contrats, au minimum 23 p. 100. Depuis de nombreuses années, 10, 15, 20 ans, le Québec reçoit beaucoup moins.

L'année passée, par exemple, en 1993, seulement 16 p. 100 de ces contrats; en 1992, 15 p. 100; en 1991, 13 p. 100. Quand on pense que les contrats accordés par le gouvernement fédéral totalisent des milliards de dollars, 30 milliards ou peut-être plus, ce sont des pertes considérables pour le Québec. Des pertes d'environ 200 millions de dollars par année. Peut-être qu'on essaie de cacher l'étendue des pertes pour le Québec.

De toute façon, il y a des choses cachées, il y a un manque de transparence de la part du gouvernement. Nous aimerions au moins suggérer des améliorations à la situation. Malheureusement, étant donné que le projet de loi C-52, c'est surtout de la petite cuisine, on remue des chaises plutôt que d'apporter des améliorations au fonctionnement du ministère des Travaux publics, le Bloc, nous, nous voulons faire des suggestions concrètes, positives, constructives.

Par exemple, la loi devrait donner des avis réguliers, disons mensuels, de tous les contrats accordés par les Travaux publics et les Services gouvernementaux.

• (1230)

Normalement, cela devrait faire partie du projet de loi C-52, et que ces avis soient rendus publics et facilement accessibles à toute la population et compilés par circonscription fédérale, par région et par province. Cela, tout simplement, pour informer les députés de cette Chambre des agissements du ministère des Travaux publics, pour faire en sorte que les députés puissent, eux aussi, agir avec discrétion et révéler les cas d'abus et de gaspillage.

Nous aurions une deuxième recommandation qui serait à l'effet de décentraliser les attribution des offres publiques pour que le bureau des députés fédéraux, quelle que soit leur allégeance politique, soient davantage impliqués dans le processus, qu'ils soient consultés et informés du processus d'attribution des contrats gouvernementaux impliquant leur circonscription. Ce n'est pas compliqué cela, c'est normal que les députés soient informés des contrats du gouvernement fédéral dans leur circonscription afin qu'ils puissent faire la lumière sur certains contrats, jouer un rôle constructif et intervenir s'ils voient qu'il y a des abus ou du gaspillage.

Nous aurions même une autre recommandation qui serait d'adopter un code précis ou une charte de la sous-traitance dans le projet de loi C-52 afin que le gouvernement ainsi que les employés connaissent les intentions du gouvernement à l'égard de ce recours qui est devenu une politique depuis quelque temps. C'est-à-dire que la sous-traitance très complexe implique déjà au gouvernement fédéral au-delà de cinq milliards en contrats depuis un certain temps.

Depuis trois ou cinq ans, les contrats de sous-traitance augmentent à un rythme assez alarmant compte tenu du fait que le gouvernement n'a pas établi de politique dans le domaine, n'a pas établi de directives pour indiquer là où la sous-traitance serait profitable pour le gouvernement ou non. On a ouvert la porte toute grande à la sous-traitance avec tous les problèmes que cela peut comporter actuellement, et on n'a aucune directive et on aurait aimé qu'il y ait des directives dans le projet de loi C-52 ou un code pour réglementer ou diriger le gouvernement dans la sous-traitance.

Nous aurions une autre suggestion à faire au gouvernement. Peut-être qu'il serait temps d'accorder aux fonctionnaires fédéraux le droit de dénoncer le gaspillage dans la fonction publique parce qu'ils sont au courant des faits et, selon la situation actuelle, ils sont empêchés de dénoncer le gaspillage. Il est évident que si les fonctionnaires avaient ce droit, comme cela existe apparemment dans certains États américains actuellement, les fonctionnaires non seulement seraient responsabilisés face à leur travail mais je suis persuadé qu'il y aurait beaucoup moins de gaspillage dans les contrats du gouvernement.

Évidemment, même cette suggestion-là, si on la fait, il y a bien des éléments qui doivent aussi intervenir pour s'assurer que les fonctionnaires qui auraient ce droit seraient protégés et qu'on ne s'en serve pas pour dénoncer leur patron. Il y a sûrement des mesures à mettre en place pour faire en sorte que la dénonciation des abus et du gaspillage par les fonctionnaires puisse opérer de façon acceptable et profitable au gouvernement.

• (1235)

Pour terminer, suite aux propos que j'ai tenus en cette Chambre ce matin concernant le manque de transparence de ce gouvernement dans l'attribution de contrats des Travaux publics, et ils sont nombreux, le manque de volonté de la part du gouvernement de mettre des dents dans le projet de loi C-52, alors que c'est un ministère tellement important au gouvernement, par tous les contrats qui sont accordés chaque année, 150 000, 175 000, par les sommes qui sont accordées par ces contrats, et surtout à cause des soupçons que nous avons concernant le gaspillage du gouver-